

Dernières mises à jour (31.1.2013 au 14.6.2013)

Dernières mises à jour (15.6.2013 au 30.8.2013)

Dernières mises à jour (31.8.2013 au 28.3.2014)

Dernières mises à jour (29.3.2014 au 30.7.2014)

Dernières mises à jour (31.7.2014 au 7.5.2018)

MISSIONS DES CPAS : DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES ESSENTIELLES NON REPRISES DANS LES TEXTES

Remarque pour le lecteur :

Cette partie ne comporte que les dispositions générales et bicommunautaires applicables dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Banque Carrefour de la sécurité sociale

Construction – Subsidés – Maisons de repos

Demandeurs d'asile

Economie sociale

Energie

Gestion des biens

Hôpitaux - Dispositions essentielles

Inami – Centres de soins de jour

Inami – Maisons de repos – Maisons de repos et de soins

Logement

Maisons de repos

Maisons de repos et de soins

Marchés publics

Maribel social

Personnes âgées

Prix

Rapport Pauvreté en Région bruxelloise

Santé publique

Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Surendettement

Titres-services

Banque Carrefour de la sécurité sociale

Loi du 8.12.1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel (M.B. 18.3.1993), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 50480*).

Arrêté royal du 13.2.2001 portant exécution de la loi du 08.12.1992 rel. à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel (M.B. 13.3.2001) (*Inforum n° 168531*).

Loi du 15.1.1990 relative à l'institution et à l'organisation d'une Banque-Carrefour de la sécurité sociale (M.B. 22.2.1990), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 5050*).

Arrêté royal du 7.3.1991 portant composition et organisation du Comité général de coordination de la Banque-Carrefour de la sécurité sociale (M.B. 28.3.1991) (*Inforum n° 13636*).

Arrêté royal du 4.3.2005 rel. à l'extension du réseau de la sécurité sociale aux centres publics d'aide sociale, en ce qui concerne leurs missions relatives au droit à l'aide sociale, en application de l'article 18 de la loi du 15.01.1990 rel. à l'institution et à l'organisation d'une Banque-carrefour de la Sécurité sociale (M.B. 31.3.2005) (*Inforum n° 200545*).

Instructions administratives du 30.1.2018 du SPP Int. Soc. concernant le rapport unique – accès à l'application web rapport unique 2018.

Circ. du 9.1.2017 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. concernant le rapport unique – Accès à l'application web rapport unique 2017 (*Inforum n° 244364*).

Circ. du 23.12.2015 du Ministre de l'Int. Soc. concernant la mise en production du rapport social électronique (*Inforum n° 297639*).

Circ. du 3.6.2014 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. concernant le croisement entre les flux de données de la BCSS et les demandes de subventions (*Inforum n° 284160*).

Circ. du 28.3.2014 du SPP Int. Soc. – Contrôle qualité A036 (*Inforum n° 281932*).

Circ. du 27.3.2014 du SPP Int. Soc. - SPF Finances (*Inforum n° 281882*).

Circ. du 17.4.2013 du SPP Int. Soc. – Attestation multifonctionnelle A036 (*Inforum n° 273533*).

Circ. du 22.6.2012 du SPP Int. Soc. – Création de nouveaux codes qualités (*Inforum n° 269359*).

Circ. du 1.2.2012 du SPP Int. Soc. – Format de fichier des listes envoyées à l'e-box des CPAS (*Inforum n° 271126*).

Circ. du 15.9.2011 du SPP Int. Soc. – Numéro bis (*Inforum n° 260056*).

Circ. du 29.6.2011 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. relative au citoyen de l'UE. Analyse de la relation entre son droit de séjour et l'ouverture du droit à l'aide sociale ou au revenu d'intégration et de l'influence éventuelle de son recours à l'aide du CPAS sur son droit de séjour (*Inforum n° 257826*).

Circ. du 9.1.2010 de la Ministre de l'Int. Soc. concernant le remplacement des numéros d'identification à la sécurité sociale des personnes (NISS) (*Inforum n° 244356*).

Circ. du 17.7.2009 du SPP Int. Soc. : Mutations (*Inforum n° 240248*).

Circ. du 19.2.2009 du Ministre de l'Int. Soc. : Accès à l'application Rapport unique – Réf Rapport Unique – accès eID (*Inforum n° 233902*).

Circ. du 13.2.2009 de la Ministre de l'Int. Soc. concernant les programmes informatiques relatifs au Fonds Social Mazout (*Inforum n° 235540*).

Circ. du 29.1.2009 de la Ministre de l'Int. Soc. concernant les e-box (*Inforum n° 249207*).

Circ. du 14.1.2009 de la Ministre de l'Int. Soc. concernant le rapport unique (*Inforum n° 244364*).

Circ. du 15.12.2008 du Ministre de l'Int. Soc. : Accès à l'application Rapport unique – Réf Rapport Unique – accès eID (*Inforum n° 233902*).

Circ. du 27.10.2008 de la Ministre de l'Int. Soc. : Utilisation de l'attestation multifonctionnelle électronique (A036) par le biais du réseau de la sécurité sociale (*Inforum n° 232641*).

Circ. du 15.10.2008 de la Ministre de l'Int. Soc. : Loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale – Relevés mensuels (*Inforum n° 232370*).

Circ. du 1.4.2008 du SPP Int. Soc. : Réseau de la BCSS – A036 – Utilisation obligatoire de l'attestation multifonctionnelle électronique et sa gestion automatique à partir du 1er avril 2008 (*Inforum n° 227406*).

Circ. du 21.12.2007 du Ministre de l'Int. Soc. : Automatisation des paiements dans le cadre de la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les CPAS (*Inforum n° 225184*).

Circ. du 10.7.2007 du SPP Int. Soc. concernant l'allocation de chauffage et l'envoi des données via la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale - une nouvelle application PrimaWeb (*Inforum n° 221435*).

Circ. du 4.7.2007 du SPP Int. Soc. : Délégation accordée par les CPAS au SPP Intégration sociale d'ouvrir des nouveaux flux d'information (*Inforum n° 221090*).

Circ. du 25.4.2007 du Ministre de l'Int. Soc. : L'intégration des CPAS dans le réseau de la sécurité sociale : 1) le transfert électronique des données pour la demande d'une prime d'installation attribuée dans le cadre de la loi du 23 août 2004 modifiant la loi organique du 8 juillet 1976, 2) la suppression de la « procédure fax » (*Inforum n° 218749*).

Circ. du 12.3.2007 du SPP Int. Soc. : Réseau de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale – A036 – Attestation multifonctionnelle à envoyer aux institutions d'assurance contre la maladie et l'invalidité (*Inforum n° 219723*).

Circ. du 7.3.2007 du SPP Int. Soc. : L'importance de l'intégration des usagers de l'aide du CPAS dans le réseau de la sécurité sociale (*Inforum n° 217503*).

Circ. du 30.10.2006 du Ministre de l'Int. Soc. : L'intégration des CPAS dans le réseau de la sécurité sociale (Loi 65) (*Inforum n° 213758*).

Circ. du 16.12.2005 du Ministre de l'Int. Soc. : Intégration des CPAS dans le réseau de la sécurité sociale : l'obligation relative au transfert des décisions dans le cadre de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale à partir du 1er janvier 2006 (*Inforum n° 206444*).

Circ. du 1.2.2005 du Ministre de l'Int. Soc. : Intégration des CPAS à la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale - (M.B. 15.3.2005) (*Inforum n° 199815*).

Circ. du 8.6.2004 de la Ministre de l'Int. Soc. : Intégration auprès de la Banque-Carrefour de la sécurité sociale de dossiers de remboursement dans le cadre de la loi du 02.04.1965 rel. à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'action sociale (*Inforum n° 195331*).

Circ. du 26.4.2000 du Ministre de l'Int. Soc. : Adhésion des CPAS au réseau de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale - Réseau secondaire des CPAS - Cellule administrative (*Inforum n° 163566*).

Circ. du 9.2.2000 du Ministre de l'Int. Soc. : Réseau de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale - Réseau secondaire des CPAS - Attestation multifonctionnelle à envoyer aux institutions d'assurance maladie-invalidité (*Inforum n° 162352*).

Circ. du 1.2.2000 - Avis n° 99/09 du 09.11.1999 relatif à diverses questions posées par le Ministère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement concernant la mission des conseillers en sécurité des CPAS (*Inforum n° 162348*).

Une mise à jour des avis du Comité sectoriel de la sécurité sociale est disponible sur son site : <http://www.privacycommission.be/fr/node/7224> ainsi que sur le site de la BCSS : http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/bcss/page/content/websites/belgium/security/security_06.html.

Circ. du 1.6.1999 - L'adhésion des CPAS au réseau de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale (*Inforum n° 155289*).

Arrêté royal du 12.8.1993 relatif à l'organisation de la sécurité de l'information dans les institutions de sécurité sociale (M.B. 21.8.1993), mod. A.R. 8.10.1998 (M.B. 24.12.1998) (*Inforum n° 58110*).

Arrêté royal du 11.7.2005 fixant la date d'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 12 août 1993 organisant la sécurité de l'information dans les institutions de sécurité sociale, en ce qui concerne les centres publics d'aide sociale (M.B. 22.7.2005) (*Inforum n° 202842*).

Circ. du 1.1.2009 de la Ministre de l'Int. Soc. relative à la formation des Conseillers en sécurité du réseau secondaire du Service Public Fédéral de Programmation Intégration sociale (*Inforum n° 249206*).

Circ. du 15.12.2008 du SPP Int. Soc. : Contrôle des consultations via la BCSS par le conseiller en sécurité (*Inforum n° 233900*).

Circ. du 1.12.2004 du Ministre de l'Int. Soc. : Intégration des CPAS à la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) - aide pour les aspects de sécurité (*Inforum n° 198372*).

Circ. 9.11.2000 - Adhésion des CPAS au réseau de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale (*Inforum n° 191587*).

Une mise à jour des normes minimales de sécurité est disponible sur le site de la BCSS :

http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/bcss/page/content/websites/belgium/security/security_04/security_04_01.html

Circ. du 7.10.1999 - Banque Carrefour de la Sécurité Sociale - Réseau secondaire des CPAS - Sécurité de l'information (*Inforum n° 160753*).

Construction – Subsidés – Maisons de repos

Arrêté royal du 18.1.2000 modifiant l'arrêté royal n° 20 du 20 juillet 1970 fixant les taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux (M.B. 29.1.2000) (*Inforum n° 161915*).

Ord. C.C.C. du 24.4.2008 relative aux établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées (M.B. 16.5.2008 ; Err. 13.6.2008) (*Inforum n° 228575*).

A.C.C.C.C. du 7.5.2009 déterminant les règles relatives aux différentes formes d'intervention financière de la Commission communautaire commune dans la construction, l'extension, la transformation ou l'équipement des bâtiments affectés à l'exercice des activités des établissements visés par l'ordonnance du 24 avril 2008 relative aux établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées (M.B. 5.6.2009) (*Inforum n° 238865*).

A.C.C.C.C. du 18.12.2008 fixant les coûts maxima à prendre en considération pour l'octroi de l'intervention financière de la Commission communautaire commune dans la construction, la transformation, l'extension et l'équipement des maisons de repos (M.B. 8.1.2009) (*Inforum n° 234242*).

A.M.C.C.C. du 28.6.2017 déterminant le taux d'intérêt de référence pour la fixation du montant maximum de la subvention-utilisation pour les maisons de repos de la Commission communautaire commune (M.B. 12.8.2018) (*Inforum n° 250973*).

Demandeurs d'asile

a. Droit de séjour

Art. 48 à 57/28 de la loi du 15.12.1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (M.B. 31.12.1980), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 130775*).

Arrêté royal du 17.12.2017 portant exécution de l'art. 57/6/1, al. 4, de la loi du 15.12.1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, établissant la liste des pays d'origine sûrs (M.B. 27.12.2017) (*Inforum n° 265633*).

Art. 71/2 à 97 de l'arrêté royal du 8.10.1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (M.B. 27.10.1981), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 130434*).

Titre VI de la circ. du 21.6.2007 du S.P.F. Intérieur relative aux modifications intervenues dans la réglementation en matière de séjour des étrangers suite à l'entrée en vigueur de la loi du 15.9.2006 (M.B. 4.7.2007), mod. *Circ. 17.6.2009* (M.B. 2.7.2009), *Circ. 23.3.2016* (M.B. 4.4.2016) (*Inforum n° 220774*).

b. Droit à l'accueil

Loi du 12.1.2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers (M.B. 7.5.2007), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 218932*). Plus particulièrement les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 35/1, 35/2, 40, 41, 43, 53, 60, 64.

Arrêté royal du 9.4.2007 déterminant l'aide et les soins médicaux manifestement non nécessaires qui ne sont pas assurés au bénéficiaire de l'accueil et l'aide et les soins médicaux relevant de la vie quotidienne qui sont assurés au bénéficiaire de l'accueil (M.B. 7.5.2007) (*Inforum n° 218982*).

Arrêté royal du 9.4.2007 déterminant le régime et les règles de fonctionnement applicables aux centres d'observation et d'orientation pour les mineurs étrangers non accompagnés (M.B. 7.5.2007) (*Inforum n° 218941*).

Arrêté royal du 9.4.2007 déterminant la date d'entrée en vigueur des dispositions de la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers (M.B. 7.5.2007) (*Inforum n° 218938*).

Arrêté ministériel du 9.10.2017 fixant la répartition des subsides accordés aux communes qui ont un centre ouvert pour l'accueil des demandeurs d'asile sur leur territoire en 2016 (M.B. 23.10.2017) (*Inforum n° 186861*).

Arrêté royal du 12.1.2011 relatif à l'octroi de l'aide matérielle aux demandeurs d'asile bénéficiant de revenus professionnels liés à une activité de travailleur salarié (M.B. 2.2.2011 ; Add. 4.3.2011) (*Inforum n° 253360*).

Instruction du 30.4.2013 concernant l'octroi de l'aide matérielle aux demandeurs d'asile bénéficiant de revenus professionnels liés à une activité de travailleur salarié (*Inforum n° 273702*).

Arrêté royal du 24.7.2012 réglant le remboursement par l'Agence fédérale pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile des frais relatifs à l'aide matérielle accordée par les centres publics d'aide sociale à un bénéficiaire de l'accueil hébergé dans une initiative locale d'accueil (M.B. 30.7.2012), **mod. A.R. 10.4.2014 (M.B. 19.5.2014)** (*Inforum n° 267090*).

Arrêté royal du 15.5.2014 rel. aux procédures en matière de mesures d'ordre, de sanctions et de traitement des plaintes des bénéficiaires de l'accueil (M.B. 25.7.2014) (*Inforum n° 285706*).

Instructions du 3.4.2015 de Fedasil rel. aux procédures de plainte, mesures d'ordre, sanction et exclusion temporaire (*Inforum n° 291209*).

Loi du 8.7.1976 organique des centres publics d'action sociale :

Article 57ter – L'aide sociale n'est pas due par le centre lorsque l'étranger enjoint de s'inscrire en un lieu déterminé en application de l'article 11, par. 1^{er}, de la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers bénéficie de l'aide matérielle au sein d'une structure d'accueil chargée de lui assurer l'aide nécessaire pour mener une vie conforme à la dignité humaine.

Par dérogation à l'article 57, par. 1^{er}, le demandeur d'asile auquel a été désigné comme lieu obligatoire d'inscription en application de l'article 11, par. 1^{er}, de la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers, une structure d'accueil gérée par l'Agence ou par un partenaire de celle-ci ne peut obtenir l'aide sociale que dans cette structure d'accueil, conformément à la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers.

Le centre n'est pas tenu d'accorder une aide sociale si l'étranger fait l'objet d'une décision prise conformément à l'article 4 de la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers.

Circ. du 22.8.2007 du Ministre de l'Int. Soc. relative à la nouvelle procédure d'asile et à son impact sur le droit à l'aide sociale (M.B. 18.9.2007) (*Inforum n° 221888*).

Circ. du 8.2.2007 de Fedasil : Création d'une cellule Frais médicaux / Centralisation des factures des demandeurs d'asile « no-show » (*Inforum n° 219019*).

Circ. du 10.5.2007 de Fedasil : Création d'une cellule Frais médicaux / Centralisation des factures des demandeurs d'asile « no-show » : lancement de la deuxième phase (*Inforum n° 224251*).

Instructions du 24.10.2007 de Fedasil relatives à la désignation, la modification et la suppression du lieu obligatoire d'inscription (*Inforum n° 245127*).

Circ. du 26.3.2012 de Fedasil : Modifications de la loi du 12.1.2007 rel. à l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers et de la loi organique du 8.7.1976 des centres publics d'action sociale (*Inforum n° 264785*).

Circ. du 5.10.2012 de Fedasil : Le droit à l'accueil sur base d'une demande d'asile multiple (*Inforum n° 268695*).

Instructions du 30.10.2012 de Fedasil : Accès à l'assurance Maladie Invalidité des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (*Inforum n° 269590*).

Circ. du 24.12.2013 de Fedasil : Changements au droit à l'aide matérielle pour les ressortissants bulgares et roumains à partir du 1.1.2014 (*Inforum n° 279725*).

Instructions du 6.3.2015 de Fedasil : Accès au volontariat pour les demandeurs d'asile et autres bénéficiaires de l'aide matérielle (*Inforum n° 290295*).

Instructions du 7.5.2018 de Fedasil : Transfert pour une place adaptée (autre raison) – Critères et procédure (*Inforum n° 321105*).

Fin de l'aide matérielle et transition vers l'aide financière

Instructions du 13.10.2016 de Fedasil : Transfert de l'accueil collectif vers une Initiative Locale d'Accueil (ILA) - Désignation pour les demandeurs d'asile à hauts taux de protection (*Inforum n° 304512*).

Instructions du 20.7.2016 de Fedasil : Transition de l'aide matérielle vers l'aide sociale - Mesures pour les résidents des structures d'accueil collectives et accompagnement à la transition (*Inforum n° 303224*).

Instructions du 20.10.2015 de Fedasil relative à la modification du lieu obligatoire d'inscription (appelé ci-après code 207) des demandeurs d'asile ayant une décision de refus de séjour dans le cadre d'une reprise Dublin (*Inforum n° 295475*).

Instructions du 23.7.2015 de Fedasil rel. à la désignation d'une place en structure d'accueil individuelle, pour les MENA autorisés au séjour de plus de 3 mois et qui séjournent en structures collectives, afin de faciliter leur transition vers l'aide sociale (*Inforum n° 295406*).

Instructions du 6.3.2015 de Fedasil relative au droit à l'aide matérielle en cas de demande d'asile multiple (*Inforum n° 290294*).

Instructions du 23.5.2014 de Fedasil : Droit à l'aide matérielle en cas de recours devant le CCE contre une décision de non-prise en considération d'une demande d'asile d'un ressortissant d'un pays d'origine sûr ou d'une demande d'asile multiple (*Inforum n° 283914*).

Instructions du 15.10.2013 de Fedasil relatives à la fin et à la prolongation de l'aide matérielle (*Inforum n° 277511*).

Instructions du 13.7.2012 de Fedasil relatives à la fin de l'aide matérielle, la prolongation de l'aide matérielle et à la transition de l'aide matérielle vers l'aide financière (*Inforum n° 266941*).

Instructions du 17.2.2012 de Fedasil relative à la fin de l'aide matérielle, la prolongation de l'aide matérielle et à la transition de l'aide matérielle vers l'aide financière pour les Mineurs Etrangers Non Accompagnés séjournant en structures d'accueil organisées par le réseau (*Inforum n° 263479*).

Instruction du 9.11.2010 de Fedasil relative aux bénéficiaires de l'accueil dont la demande d'autorisation de séjour sur la base de l'article 9ter de la loi du 15 décembre 1980 a été déclarée recevable et ayant une procédure d'asile toujours en cours (*Inforum n° 251200*).

Circ. du 20.2.2008 du Ministre de l'Int. Soc. relative à la régularisation de séjour pour raisons médicales et son impact sur le droit à l'aide sociale (M.B. 14.3.2008) (*Inforum n° 226587*).

Instructions du 29.8.2008 de Fedasil relatives au délai endéans lequel les résidents ayant obtenu le statut de réfugié ou de protection subsidiaire ou ayant été régularisés doivent quitter le centre d'accueil et au rôle de celui-ci dans le cadre de la transition vers l'aide financière (*Inforum n° 231558*).

Instructions du 21.11.2008 de Fedasil relative à la mise en œuvre de la suppression du lieu obligatoire d'inscription de certaines catégories de résidents (*Inforum n° 233222*).

Circ. du 3.12.2008 de la Ministre de l'Int. Soc. : Conséquences sur le droit à l'aide sociale auprès d'un CPAS d'un demandeur d'asile s'étant vu supprimer son lieu obligatoire d'inscription (code 207) auprès d'un centre d'accueil ou une ILA (*Inforum n° 233588*). **Annulée par l'arrêt du Conseil d'Etat** n°216391 du 23.11.2011 (*Inforum n° 263785*).

Instruction du 19.5.2009 de Fedasil de modification du lieu obligatoire d'inscription structure d'accueil au lieu obligatoire d'inscription CPAS (plan de répartition) (*Inforum n° 238730*).

Instruction du 16.10.2009 de Fedasil relative à la suppression sur base volontaire du lieu obligatoire d'inscription pour les résidents avec une procédure d'asile en cours et un séjour d'au moins 4 mois ininterrompu dans une structure d'accueil (*Inforum n° 242675*).

Circ. du 3.12.2009 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc.: Conséquences sur le droit à l'aide sociale de la suppression du code 207 « structure d'accueil » sur une base volontaire (M.B. 9.12.2009) (*Inforum n° 243038*).

Instruction du 20.10.2011 de Fedasil relative à la suppression sur base volontaire du lieu obligatoire d'inscription pour les résidents avec une procédure d'asile en cours et un séjour ininterrompu dans une structure d'accueil d'au moins 6 mois (*Inforum n° 260488*).

Voir également l'article 11 de la loi du 2.4.1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'action sociale ainsi que les références citées dessous, et plus particulièrement l'arrêté ministériel du 30.1.1995 réglant le remboursement par l'Etat des frais relatifs à l'aide accordée par les centres publics d'aide sociale à un indigent qui ne possède pas la nationalité belge et qui n'est pas inscrit au registre de population.

Voir également l'article 57, par. 2 de la loi du 8.7.1976 organique des CPAS ainsi que les références citées dessous, et plus particulièrement le sous-titre « Demandeurs d'asile déboutés ».

Trajet de retour

Instructions du 20.10.2015 de Fedasil rel. au trajet de retour et à la désignation vers une place ouverte de retour (*Inforum n° 295692*).

Instructions du 6.3.2015 de Fedasil relative au droit à l'aide matérielle en cas de demande d'asile multiple (*Inforum n° 290294*).

Instructions du 23.5.2014 de Fedasil : Droit à l'aide matérielle en cas de recours devant le CCE contre une décision de non-prise en considération d'une demande d'asile d'un ressortissant d'un pays d'origine sûr ou d'une demande d'asile multiple (*Inforum n° 283914*).

Instruction du 23.9.2013 de Fedasil relative au trajet de retour et à la désignation vers une place ouverte de retour (*Inforum n° 277532*).

Initiatives Locales d'Accueil (ILA)

Instructions du 21.2.2018 de Fedasil : Appel aux CPAS à la souscription pour l'utilisation libre des réserves cumulées ILA et Instructions dans le cadre des suppressions progressives des réserves actuelles et de la constitution des réserves futures (*Inforum n° 319024*).

Instructions du 1.8.2017 de Fedasil : Tarif lié à la personne avec besoin spécifique en initiative locale d'accueil: Explication quant au processus de désignation et suivi (*Inforum n° 313324*).

Circ. du 30.6.2017 de Fedasil : Initiatives locales d'accueil rel. à l'intervention financière, la gestion des conventions et des places d'accueil ainsi que la collaboration entre les CPAS et l'Agence (*Inforum n° 291203*).

Instructions du 29.6.2017 de Fedasil : Mise en œuvre tarif augmenté lié aux personnes avec besoins spécifiques (*Inforum n° 312278*).

Arrêté ministériel du 19.12.2013 fixant le code de déontologie pour les membres du personnel des structures d'accueil pour les demandeurs d'asile (M.B. 28.3.2014) (*Inforum n° 281862*).

Arrêté royal du 24.7.2012 réglant le remboursement par l'Agence fédérale pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile des frais relatifs à l'aide matérielle accordée par les centres publics d'aide sociale à un bénéficiaire de l'accueil hébergé dans une initiative locale d'accueil (M.B. 30.7.2012), mod. A.R. 10.4.2014 (M.B. 19.5.2014) (*Inforum n° 267090*).

Circ. du 2.4.2012 de Fedasil : Adaptation du tarif de 60 % (*Inforum n° 264749*).

Circ. du 17.2.2012 de Fedasil : L'accueil en autonomie encadrée pour les MENA organisé par un Partenaire - Principes généraux de la 3ième phase d'accueil (*Inforum n° 263480*).

Instructions du 30.10.2012 de Fedasil : Accès à l'assurance Maladie Invalidité des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (*Inforum n° 269590*).

Circ. du 25.3.2010 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. sur l'enquête sociale exigée pour le remboursement des frais médicaux dans le cadre de la loi du 2 avril 1965 et de l'arrêté ministériel du 30 janvier 1995 (M.B. 6.5.2010) (*Inforum n° 246917*) + **Circ. du 20.1.2012** du SPP Int. Soc. : Application de la circulaire relative à l'enquête sociale exigée pour le remboursement des frais médicaux (*Inforum n° 262643*).

Circ. du 9.1.2006 du Ministre de l'Int. Soc.: Remboursement des frais médicaux dans le cadre de la loi du 2.4.1965 et de l'arrêté ministériel du 30.1.1995 (*Inforum n° 206586*).

Circ. du 23.12.1999 du Ministre de l'Int. Soc. : Nouvelle possibilité d'accueil des demandeurs d'asile introduite par l'A.M. du 29.11.1999 (M.B. du 8.12.1999) modifiant l'A.M. du 30.1.1995 réglant le remboursement par l'Etat des frais relatifs à l'aide accordée par les centres publics d'aide sociale à un indigent qui ne possède pas la nationalité belge et qui n'est pas inscrit au registre de la population (*Inforum n° 168405*).

c. Plan de répartition

Voir l'article 57ter/1 de la loi organique des CPAS du 8.7.1976 ainsi que l'article 2, par. 5 et les articles 5, par.2, par. 2bis et par. 3 de la loi du 2.4.1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'action sociale ainsi que les références citées dessous.

d. Emploi

Loi du 30.4.1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers (M.B. 21.5.1999) (*Inforum n° 154317*).

Arrêté royal du 9.6.1999 portant exécution de la loi du 30.4.1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers (M.B. 26.6.1999), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 154212*).

Circ. du 14.6.2010 de la Ministre de l'Emploi : Clarification au sujet de l'article 17, 1° de l'A.R. du 9.6.1999 portant exécution de la loi du 30.4.1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers (modifié par l'A.R. du 22.12.2009 – entré en vigueur le 12.1.2010) (M.B. 14.7.2010) (*Inforum n° 248825*).

Arrêté royal du 12.1.2011 relatif à l'octroi de l'aide matérielle aux demandeurs d'asile bénéficiant de revenus professionnels liés à une activité de travailleur salarié (M.B. 2.2.2011 ; Add. 4.3.2011) (*Inforum n° 253360*).

Instruction du 24.11.2011 de Fedasil relative à la suppression du lieu obligatoire d'inscription (code 207) sur base d'un emploi (*Inforum n° 261561*).

Economie sociale

Accord de coopération du 4.7.2000 entre l'Etat, les Régions et la Communauté germanophone relatif à l'économie sociale (M.B. 28.8.2001), approuvé notamment par L. 26.6.2001 (M.B. 28.8.2001) (*Inforum n° 171416*), Ord. R.B.C. 26.6.2001 (M.B. 20.11.2001) et mod. par accords de coopération du 15.8.2002 (M.B. 16.5.2003), du 12.2.2004 (M.B. 31.12.2004).

Accord de coopération du 30.5.2005 entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté germanophone relatif à l'économie plurielle (M.B. 15.3.2006), approuvé notamment par L. 10.5.2006 (M.B. 5.7.2006) (*Inforum n° 211232*), Ord. R.B.C. 23.2.2006 (M.B. 15.3.2006 ; Err. 9.10.2007) (*Inforum n° 208187*) et mod. par avenants du 28.12.2006 (M.B. 22.11.2007), du 20.9.2007 (M.B. 13.8.2008), du 30.4.2010 (M.B. 5.8.2010).

Arrêté ministériel du 10.10.2004 établissant la liste des initiatives d'économie sociale en vue de l'octroi d'une subvention majorée de l'Etat aux centres publics d'action sociale pour des initiatives spécifiques d'insertion sociale dans l'économie sociale (M.B. 30.11.2004), mod. A.M. 24.4.2008 (M.B. 28.5.2008) (*Inforum n° 198268*).

Circ. du 17.2.2014 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. concernant l'art. 60, §7, subvention majorée (M.B. 28.3.2014) (*Inforum n° 198332*).

Ord. R.B.C. du 18.3.2004 relative à l'agrément et au financement des initiatives locales de développement de l'emploi et des entreprises d'insertion (M.B. 30.3.2004), mod. Ord. R.B.C. 3.5.2007 (M.B. 22.5.2007), Ord. R.B.C. 30.4.2009 (M.B. 8.5.2009) (*Inforum n° 193381*).

A.G.R.B.C. du 22.12.2004 portant exécution de l'ordonnance du 18 mars 2004 relative à l'agrément et au financement des initiatives locales de développement de l'emploi et des entreprises d'insertion (M.B. 9.2.2005), mod. A.G.R.B.C. 13.12.2007 (M.B. 31.12.2007) (*Inforum n° 199566*).

Ord. R.B.C. du 26.4.2012 relative à l'économie sociale et à l'agrément des entreprises d'insertion et des initiatives locales de développement de l'emploi en vue de l'octroi de subventions (M.B. 7.5.2012) (*Inforum n° 265162*).

Energie**a. Fonds social Mazout**

Loi-programme du 22.12.2008 : articles 249 à 264 concernant l'allocation de chauffage octroyée par le centre public d'action sociale dans le cadre du Fonds Social Mazout (M.B. 29.12.2008), mod. L. 27.12.2012 (M.B. 31.12.2012) (*Inforum n° 233684 et n° 270550*).

Arrêté royal du 27.3.2009 concernant l'allocation de chauffage octroyée par le centre public d'action sociale dans le cadre du Fonds social Mazout (M.B. 18.5.2009) (*Inforum n° 238404*).

Circ. du 22.12.2008 de la Ministre de l'Int. Soc. concernant les nouvelles mesures touchant le Fonds Social Mazout (*Inforum n° 234051*).

Circ. du 13.2.2009 de la Ministre de l'Int. Soc. concernant les programmes informatiques relatifs au Fonds Social Mazout (*Inforum n° 235540*).

Circulaire du 21.12.2017 du Ministre de l'Int. Soc. concernant l'indexation du montant pour être considéré comme personne à charge dans le cadre du Fonds Social Mazout (*Inforum n° 213093*).

Arrêté royal du 20.1.2005 fixant les modalités de fonctionnement et de financement d'un Fonds social Mazout (M.B. 24.1.2005) (*Inforum n° 199317*).

b. Fourniture de gaz et d'électricité

Circ. du 16.3.2011 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. sur l'automatisation des tarifs sociaux 'gaz naturel et électricité' (*Inforum n° 255269*).

Fonds Gaz Electricité (ou Fonds Vande Lanotte)

Loi du 4.9.2002 visant à confier aux centres publics d'aide sociale la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies (M.B. 28.9.2002), mod. L. 27.12.2004 (M.B. 31.12.2004), L. 23.12.2005 (M.B. 30.12.2005) (*Inforum n° 179583*).

Arrêté royal du 26.10.2004 pris en exécution de l'article 3 de la loi du 4.9.2002 visant à confier aux centres publics d'aide sociale la mission de guidance sociale et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies (M.B. 5.11.2004) (*Inforum n° 197842*).

Arrêté royal du 14.2.2005 pris en exécution de la loi du 4 septembre 2002 visant à confier aux centres publics d'aide sociale la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies (M.B. 24.2.2005), mod. A.R. 26.7.2007 (M.B. 10.8.2007) (*Inforum 199853*).

Circ. du 13.4.2010 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. concernant la « politique sociale préventive en matière d'énergie » dans le cadre du Fonds Gaz Electricité (*Inforum n° 246501*).

Circ. du 3.4.2003 du SPP Int. Soc. concernant la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies (*Inforum n° 184502*).

Ord. C.C.C. du 7.11.1996 concernant l'agrément des institutions pratiquant la médiation de dettes (M.B. 30.11.1996), mod. Ord. C.C.C. 22.12.2006 (M.B. 18.1.2007) et Ord. C.C.C. 18.1.2007 (M.B. 1.2.2007) (*Inforum n° 107005*).

Rapport annuel unique¹

Art. 158 de la loi du 30.12.2009 portant des dispositions diverses (M.B. 31.12.2009) (*Inforum n° 243115*).

Circ. du 14.1.2009 de la Ministre de l'Int. Soc. concernant le rapport unique (*Inforum n° 244364*).

Circ. du 19.2.2009 du Ministre de l'Int. Soc.: Accès à l'application Rapport unique (*Inforum n° 233902*).

Circ. du 9.1.2017 du Ministre de l'Int. Soc. concernant le rapport unique – Accès à l'application web rapport unique 2017 (*Inforum n° 244364*).

Instructions administratives du 30.1.2018 du SPP Int. Soc. concernant le rapport unique – accès à l'application web rapport unique 2018.

¹ Voir aussi sur le site Internet du SPP Int. Soc. www.mi-is.be : « Manuel fonds gaz et électricité version 2012 ».

Dispositions régionales relatives au gaz et à l'électricité**Code de l'énergie en Région bruxelloise** (*Inforum n° 280389*).

Ord. R.B.C. du 19.7.2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale (M.B. 17.11.2001), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 172938*).

Ord. R.B.C. du 1.4.2004 relative à l'organisation du marché du gaz en Région de Bruxelles-Capitale, concernant des redevances de voiries en matière de gaz et d'électricité et modifiant l'ordonnance du 19.7.2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale (M.B. 26.4.2004), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 194068*).

Ord. C.C.C. et R.B.C. du 21.12.2006 portant approbation de l'accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire commune relative à l'aide sociale aux ménages dans le cadre de la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz, signé à Bruxelles le 21.9.2006 (M.B. 9.1.2007 et 11.1.2007) (*Inforum n° 215714 et 215840*).

A.G.R.B.C. du 4.10.2007 portant précision des critères spécifiques et de la procédure relatifs à l'attribution du statut de client protégé par la Commission de régulation pour l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale (M.B. 23.10.2007), mod. A.G.R.B.C. 19.7.2012 (M.B. 28.8.2012) (*Inforum n° 223315*).

A.M.R.B.C. du 28.5.2008 arrétant le modèle du formulaire à utiliser pour l'introduction de la demande de statut de client protégé visé à l'article 6, par. 1^{er} de l'A.G.R.B.C. du 4.10.2007 portant précision des critères spécifiques et de la procédure relatifs à l'attribution du statut de client protégé par la Commission de régulation pour l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale (M.B. 6.6.2008) (*Inforum n° 229093*).

A.G.R.B.C. du 9.2.2012 relatif à l'octroi d'aides financières en matière d'énergie (M.B. 21.2.2012) (*Inforum n° 263473*).

c. Fourniture d'eau

Ord. R.B.C. du 8.9.1994 réglementant la fourniture d'eau alimentaire distribuée par réseau en Région bruxelloise (M.B. 29.9.1994), mod. **Ord. R.B.C. 30.1.2014** (M.B. 6.3.2014) (*Inforum n° 75607*).

Ord. R.B.C. du 20.10.2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau (M.B. 3.11.2006), mod. Ord. R.B.C. 28.10.2010 (M.B. 18.11.2010) (*Inforum n° 213829*).

A.G.R.B.C. du 28.2.2008 portant sur la part des recettes générées par la tarification de l'eau à affecter à des fins sociales (M.B. 28.3.2008), mod. A.G.R.B.C. 14.7.2011 (M.B. 3.8.2011) (*Inforum n° 227260*).

Gestion des biens

Loi du 10.8.2015 mod. le Code judiciaire et la loi du 17.3.2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine (M.B. 26.8.2015) (*Inforum n° 294000*).

Loi du 17.3.2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine (M.B. 14.6.2013), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 274537*).

Hôpitaux - Dispositions essentielles

Loi du 7.8.1987 sur les hôpitaux, coordonnée le 7 août 1987 (M.B. 7.10.1987), mod. à de multiples reprises, coordonnée par A.R. 10.7.2008 (M.B. 7.11.2008) (*Inforum n° 232886*).

Arrêté royal du 19.6.2009 modifiant l'arrêté royal du 10 juillet 2008 portant coordination de la loi relative aux hôpitaux et à d'autres établissements de soins (M.B. 28.7.2009) (*Inforum n° 240030*).

Inami – Centres de soins de jour

Arrêté ministériel du 22.6.2000 fixant l'intervention visée à l'article 37, par. 12, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14.7.1994, dans les centres de soins de jour (M.B. 26.7.2000), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 164785*).

Arrêté royal du 12.10.2010 fixant les conditions dans lesquelles l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités intervient dans les frais de transport des bénéficiaires admis dans un centre de soins de jour (M.B. 27.10.2010) (*Inforum n° 250890*).

Inami – Maisons de repos – Maisons de repos et de soins**a. Textes de base**

Arrêté royal du 14.7.1994 portant coordination de la loi du 9.8.1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités (M.B. 27.8.1994), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 73913*).

Arrêté royal du 3.7.1996 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14.7.1994 (M.B. 31.7.1996), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 101264*).

Règlement du 28.7.2003 portant exécution de l'article 22, 11°, de la loi relative à l'assurance soins de santé et indemnités, coordonné le 14.7.1994 (M.B. 29.8.2003), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 187744*).

b. Forfait

Arrêté royal du 13.5.1996 fixant la procédure relative à la constatation de l'infraction et au prononcé de l'amende administrative applicable aux maisons de repos pour personnes âgées et aux maisons de repos et de soins agréées (M.B. 9.7.1996) (*Inforum n° 100412*).

Arrêté ministériel du 6.11.2003 fixant le montant et les conditions d'octroi de l'intervention visée à l'article 37, par. 12, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14.7.1994, dans les maisons de repos et de soins et dans les maisons de repos pour personnes âgées (M.B. 26.11.2003), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 190125*).

Arrêté royal du 9.7.2003 portant exécution de l'article 69, par. 4, al. 2, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14.7.1994 (M.B. 22.7.2003), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 186808*).

Arrêté royal du 21.8.2008 portant exécution de l'article 37quater, par. 1er, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, pour les dispensateurs de soins visés à l'article 34, al. 1er, 11° et 12°, de la même loi (M.B. 23.9.2008) (*Inforum n° 231786*).

c. Troisième volet

Arrêté royal du 17.8.2007 pris en exécution des articles 57 et 59 de la loi-programme du 2 janvier 2001 concernant l'harmonisation des barèmes et l'augmentation des barèmes dans certaines institutions de soins (M.B. 21.9.2007), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 222546*).

d. Fins de carrière

Arrêté royal du 15.9.2006 portant exécution de l'article 59 de la loi du 2 janvier 2001 portant des dispositions sociales, budgétaires et diverses, en ce qui concerne les mesures de dispense des prestations de travail et de fin de carrière (M.B. 29.9.2006), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 213012*).

e. Divers

Arrêté royal du 25.11.1996 fixant les modalités de tenue d'un registre de prestations par les dispensateurs de soins visés à l'article 76 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14.7.1994 et déterminant les amendes administratives applicables en cas d'infraction à ces dispositions (M.B. 13.12.1996), mod. A.R. 11.11.2002 (M.B. 13.12.2002) (*Inforum n° 107554*).

Arrêté royal du 26.3.2003 portant exécution de l'article 59ter de la loi-programme du 2 janvier 2001 en ce qui concerne la contribution relative à la prime syndicale (M.B. 28.4.2003) (*Inforum n° 184698*).

Iriscare

Ord. C.C.C. du 23.3.2017 portant création de l'Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales (M.B. 12.4.2017) (*Inforum n° 309467*).

A.C.C.C.C. du 21.3.2018 fixant la date d'entrée en vigueur de l'ordonnance du 23.3.2017 portant création de l'Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales, ainsi que le siège social de l'Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales (M.B. 25.4.2018) (*Inforum n° 320674*).

Logement

a. Garanties locatives

Code civil : Livre III, Titre VIII, Chapitre II, Section 2 – Des règles particulières aux baux relatif [sic] à la résidence principale du preneur (art. 10).

A.G.R.B.C. du 28.9.2017 organisant une aide régionale à la constitution d'une garantie locative en matière de logement (M.B. 4.10.2017) (*Inforum n° 314346*).

Arrêté ministériel du 26.10.2017 établissant le modèle de formulaire pour l'introduction d'une demande d'aide régionale à la constitution d'une garantie locative en matière de logement et déterminant les pièces constitutives du dossier (M.B. 29.1.2018) (*Inforum n° 318224*).

Arrêté royal du 23.2.2018 portant octroi d'une subvention pour l'année 2018 aux centres publics d'action sociale dans les frais de constitution de garanties locatives en faveur de personnes qui ne peuvent faire face au paiement de celles-ci (M.B. 29.3.2018) (*Inforum n° 195983*).

Rapport annuel unique²

Art. 158 de la loi du 30.12.2009 portant des dispositions diverses (M.B. 31.12.2009) (*Inforum n° 243115*).

Circ. du 14.1.2009 de la Ministre de l'Int. Soc. concernant le rapport unique (*Inforum n° 244364*).

Circ. du 19.2.2009 du Ministre de l'Int. Soc.: Accès à l'application Rapport unique (*Inforum n° 233902*).

Circ. du 9.1.2017 du Ministre de l'Int. Soc. concernant le rapport unique – Accès à l'application web rapport unique 2017 (*Inforum n° 244364*).

Instructions administratives du 30.1.2018 du SPP Int. Soc. concernant le rapport unique – accès à l'application web rapport unique 2018.

b. Code bruxellois du Logement

Ord. R.B.C. du 17.7.2003 portant le Code bruxellois du Logement³ (M.B. 9.9.2003), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 187877*).

Cour Constitutionnelle : Arrêt n°16/2015 du 12.2.2015 (M.B. 24.3.2015) (*Inforum n° 289540*)

A.G.R.B.C. du 4.9.2003 déterminant les exigences élémentaires en matière de sécurité, de salubrité et d'équipement des logements (M.B. 19.9.2003), mod. A.G.R.B.C. 9.3.2006 (M.B. 3.4.2006) (*Inforum n° 188024*).

Arrêté ministériel du 24.4.2006 fixant la grille d'évaluation visée à l'article 2, par. 1^{er}, de l'arrêté du 4 septembre 2003 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale déterminant les exigences élémentaires en matière de sécurité, de salubrité et d'équipement des logements (M.B. 12.6.2006) (*Inforum n° 210530*).

A.G.R.B.C. du 19.2.2004 portant exécution du Code bruxellois du Logement (M.B. 23.4.2004) (*Inforum n° 194030*).

Ord. R.B.C. du 19.12.2008 modifiant l'ordonnance du 17.7.2003 portant le Code bruxellois du logement et visant à préserver le parc de logements des pouvoirs publics en Région bruxelloise et à établir des règles minimales en matière d'attribution de ces logements⁴ (M.B. 28.1.2009) (*Inforum n° 234892*).

A.G.R.B.C. du 21.6.2012 instituant une allocation loyer (M.B. 26.9.2012) (*Inforum n° 268489*).

A.G.R.B.C. du 28.11.2013 instituant une allocation de relogement (M.B. 23.12.2013), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 279412*).

Arrêté ministériel du 23.1.2014 déterminant les normes d'adéquation des logements pour l'application de l'AGRBC du 28.11.2013 instituant une allocation de relogement (M.B. 7.2.2014) (*Inforum n° 280487*).

Arrêté ministériel du 5.6.2014 déterminant les formulaires et la périodicité des paiements relatifs à l'allocation de relogement (M.B. 26.8.2014) (*Inforum n° 286430*).

² Voir aussi sur le site Internet du SPP Int. Soc. www.mi-is.be : « [Manuel garanties locatives](#) ».

³ Cette ordonnance est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004.

⁴ Voir aussi sur le site Internet de l'AVCB www.avcb.be : « [Logements communaux : règles minimales d'attribution](#) » et « [Logements communaux : modèle de règlement d'attribution](#) ».

A.G.R.B.C. du 13.2.2014 instituant une allocation loyer pour les candidats-locataires inscrits sur les listes du logement social (M.B. 28.2.2014), mod. A.G.R.B.C. 18.2.2016 (M.B. 3.5.2016), A.G.R.B.C. 31.3.2017 (M.B. 8.9.2017) (*Inforum n° 280985*).

Arrêté ministériel du 3.6.2014 déterminant les formulaires et la périodicité des paiements rel. à l'allocation loyer (M.B. 30.7.2014) (*Inforum n° 285861*).

A.G.R.B.C. du 27.6.2014 rel. aux règles applicables aux logements mis en location par des opérateurs immobiliers publics et par les agences immobilières sociales (M.B. 30.7.2014) (*Inforum n° 285859*).

A.G.R.B.C. du 6.6.2014 rel. aux logements inoccupés (M.B. 26.8.2014) (*Inforum n° 286426*).

Ord. R.B.C. du 27.7.2017 visant la régionalisation du bail d'habitation (M.B. 30.10.2017) (*Inforum n° 312951*).

A.G.R.B.C. du 19.10.2017 instaurant un modèle-type d'état des lieux à valeur indicative (M.B. 6.11.2017) (*Inforum n° 315221*).

c. Expulsions

Code judiciaire : articles 1344bis à 1344septies – Procédure en matière de louage de choses et en matière d'expulsion.

Loi du 30.11.1998 modifiant certaines dispositions du Code judiciaire relatives à la procédure en matière de louage de choses et de la loi du 30 décembre 1975 concernant les biens trouvés en dehors des propriétés privées ou mis sur la voie publique en exécution de jugements d'expulsion (M.B. 1.1.1999) (*Inforum n° 143011*).

d. Sans-abri – Adresse de référence

Art. 1^{er}, par. 2., avant dernier al. de la loi du 19.7.1991 relative aux registres de la population et aux cartes d'identité et modifiant la loi du 8.8.1983 organisant un registre national des personnes physiques en vue d'imposer l'inscription aux registres de la population des personnes n'ayant pas de résidence en Belgique (M.B. 3.9.1991), mod. L. 24.1.1997 (M.B. 6.3.1997), L. 14.12.2005 (M.B. 28.12.2005) (*Inforum n° 21179*).

Art. 20, par. 3 à 5 de l'arrêté royal du 16.7.1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers (M.B. 15.8.1992), mod. A.R. 21.2.1997 (M.B. 6.3.1997), A.R. 23.6.2008 (M.B. 16.7.2008) (*Inforum n° 40762 et 124353*).

Circ. du 21.3.1997 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. relative à l'introduction de la possibilité pour les sans-abri d'obtenir une inscription en adresse de référence au CPAS (M.B. 24.5.1997) (*Inforum n° 114365*).

Circ. du 27.7.1998 du Secrétaire d'Etat à l'Int. Soc. concernant l'adresse de référence pour les sans-abri: informations complémentaires à la circulaire du 21.3.1997 (*Inforum n° 135358*).

Circ. du 4.10.2006 du Ministre de l'Int. Soc. : Sans-abri – CPAS compétent – Adresse de référence – Inscription et radiation d'une inscription (M.B. 12.10.2006) (*Inforum n° 213172*).

e. Détenus – Adresse de référence

Art. 1^{er}, par. 2., dernier al. de la loi du 19.7.1991 relative aux registres de la population et aux cartes d'identité et modifiant la loi du 8.8.1983 organisant un registre national des personnes physiques en vue d'imposer l'inscription aux registres de la population des personnes n'ayant pas de résidence en Belgique (M.B. 3.9.1991), introduit par la loi du 9.11.2015 (M.B. 30.11.2015) (*Inforum n° 294820*).

Circ. du 22.12.2015 du SPF Intérieur: Loi portant dispositions diverses Intérieur - Adaptations de la réglementation sur la tenue des registres de population à partir du 1.1.2016 (*Inforum n° 297147*).

f. Droit de réquisition d'immeubles abandonnés

Nouvelle loi communale - Article 134bis (*Inforum n° 48159*).

Arrêté royal du 6.12.1993 réglant le droit de réquisition d'immeubles abandonnés, visé à l'article 134bis de la nouvelle loi communale (M.B. 30.12.1993; Err. 26.11.1994), partiellement annulé par un arrêt du Conseil d'Etat du 3.12.1997, n° 69976 (*Inforum n° 62671*).

Maisons de repos

Ord. C.C.C. du 17.7.1991 portant création d'un Conseil consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission communautaire commune (M.B. 24.9.1991), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 22211*).

Normes d'agrément

Arrêté royal du 12.3.1974 fixant les normes de sécurité auxquelles doivent répondre les maisons de repos pour personnes âgées (M.B. 23.5.1974), mod. A.C.C.C. 28.3.1991 (M.B. 5.6.1991) (*Inforum n° 119884*).

Articles 45, 68 et 109 à 111 de l'A.C.C.C. du 14.3.1996 fixant les normes d'agrément auxquelles doivent répondre les établissements hébergeant des personnes âgées (M.B. 4.4.1996) (*Inforum n° 97029*).

A.C.C.C. du 31.7.1996 déterminant le contenu des formations que les directeurs des établissements hébergeant des personnes âgées doivent suivre (M.B. 4.9.1996).

Ord. C.C.C. du 24.4.2008 relative aux établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées (M.B. 16.5.2008 ; Err. 13.6.2008) (*Inforum n° 228575*).

A.C.C.C. du 4.6.2009 fixant les procédures de programmation et d'agrément des établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées relevant de la Commission communautaire commune (M.B. 12.6.2009 ; Err. M.B. 19.6.2009 et M.B. 6.10.2010) (*Inforum n° 239038*).

A.C.C.C. du 3.12.2009 fixant les normes d'agrément auxquelles doivent répondre les établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées et précisant les définitions de groupement et de fusion ainsi que les normes particulières qu'ils doivent respecter (M.B. 17.12.2009 ; Err. M.B. 22.10.2010), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 243266*).

Circ. C.C.C. du 1.3.2011 relative à la réglementation concernant les établissements pour personnes âgées (*Inforum n° 254556*).

Arrêté ministériel du 21.10.2011 déterminant le contenu des formations que les directeurs des établissements d'accueil ou d'hébergement pour des personnes âgées doivent suivre (M.B. 3.11.2011) (*Inforum n° 260613*).

Ord. C.C.C. du 13.7.2017 visant à instaurer un moratoire sur le nombre de lits pour certains établissements d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées (M.B. 18.7.2017) (*Inforum n° 312344*).

Maisons de repos et de soins

Loi du 27.6.1978 modifiant la législation sur les hôpitaux et relative à certaines autres formes de soins - Article 5 (M.B. 12.7.1978), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 120344*).

Arrêté ministériel du 2.12.1982 fixant les critères de programmation des maisons de repos et de soins, des centres de soins de jour et des centres pour les lésions cérébrales acquises (M.B. 7.12.1982), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 120353*).

Arrêté royal du 21.3.1983 fixant la procédure relative à la preuve de la réduction équivalente de lits d'hôpitaux dans les services hospitaliers désaffectés, comme visé à l'article 5, par. 4, deuxième alinéa, de la loi du 27.6.1978 modifiant la législation sur les hôpitaux et relative à certaines autres formes de soins (M.B. 2.4.1983) (*Inforum n° 120368*).

Arrêté royal du 21.5.1987 précisant la réduction équivalente de lits d'hôpitaux dans des services hospitaliers désaffectés comme visé à l'article 5, par. 4, premier alinéa, de la loi du 27.6.1978 modifiant la législation sur les hôpitaux et relative à certaines autres formes de soins (M.B. 4.6.1987) mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 120362*).

Normes d'agrément

A.C.C.C.C. du 5.5.1994 déterminant les modalités d'agrément et de fermeture des hôpitaux et services hospitaliers relevant de la Commission communautaire commune (M.B. 29.7.1994).

Arrêté royal du 21.9.2004 fixant les normes pour l'agrément spécial comme maison de repos et de soins, comme centre de soins de jour ou comme centre pour lésions cérébrales acquises (M.B. 28.10.2004), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 197756*).

Marchés publics

Loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics (M.B. 14.7.2016) (*Inforum n° 298345*).

Loi du 17.6.2016 relative aux contrats de concession (M.B. 14.7.2016), mod. L. 31.7.2017 (M.B. 11.8.2017) (*Inforum n° 300962*).

Loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services (M.B. 15.2.2007), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 208580*).

Arrêté royal du 15.7.2011 relative à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques (M.B. 9.8.2011) (*Inforum n° 256448*).

Arrêté ministériel du 18.12.2013 adaptant les seuils de publicité européens dans plusieurs AR exécutant la loi du 15.6.2006 rel. aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services de même que la loi du 13.08.2011 rel. aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services dans les domaines de la défense et de la sécurité (M.B. 23.12.2013) (*Inforum n° 279387*).

Arrêté royal du 14.1.2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics (M.B. 14.2.2013 ; Err. 26.3.2013), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 260129*).

Arrêté royal du 2.6.2013 fixant la date d'entrée en vigueur de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, et de ses arrêtés royaux d'exécution (M.B. 5.6.2013) (*Inforum n° 274327*).

Arrêté royal du 7.2.2014 mod. plusieurs arrêtés royaux d'exécution de la loi du 15.6.2006 rel. aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services ainsi que de la loi du 13.8.2011 rel. aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services dans les domaines de la défense et de la sécurité [AR de réparation] (M.B. 21.2.2014) (*Inforum n° 278879*).

Loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services (M.B. 21.6.2013), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 274354*).

Ord. C.C.C. du 9.6.2011 visant à transposer partiellement la Directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services, en ce qui concerne les compétences de la Commission communautaire commune (M.B. 21.6.2011) (*Inforum n° 257322*).

Ord. R.B.C. du 8.5.2014 rel. à l'inclusion de clauses environnementales et éthiques dans les marchés publics (M.B. 6.6.2014) (*Inforum n° 284301*).

Ord. R.B.C. du 8.5.2014 rel. à l'inclusion de clauses sociales dans les marchés publics (M.B. 17.6.2014) (*Inforum n° 284543*).

A.G.R.B.C. du 22.4.1999 imposant des clauses sociales lors de la passation de marchés publics dans le cadre de la réalisation d'investissements d'intérêt public (M.B. 9.9.1999) (*Inforum n° 158091*).

Circ. du 11.2.2011 du SPP Int. Soc. et de la BCSS – Digiflow (*Inforum n° 259842*).

Circ. de 2.2011 du SPP Int. Soc. et de l'Agence pour la Simplification Administrative – Application électronique pour les marchés publics Télémarc (*Inforum n° 260053*).

Circ. R.B.C. du 4.10.2012 relative aux clauses sociales dans les marchés publics de la Région de Bruxelles-Capitale (M.B. 5.12.2012) (*Inforum n° 269960*).

Circ. du 16.6.2014 - Marchés publics - Recommandation visant à reprendre des spécifications techniques en matière de compatibilité IPv6 dans les cahiers des charges (M.B. 17.7.2014) (*Inforum n° 285524*).

Circ. R.B.C. du 4.7.2014 destinée au pouvoirs locaux bruxellois, rel. aux conséquences pour leurs marchés publics de la faillite d'un soumissionnaire ou d'un adjudicataire (M.B. 4.7.2014) (*Inforum n° 285139*).

Circ. du 22.7.2014 marchés publics - Responsabilité solidaire pour les dettes salariales d'un adjudicataire ou d'un sous-traitant - Responsabilité solidaire pour les dettes salariales d'un adjudicataire ou d'un sous-traitant qui occupe des ressortissants de pays tiers en séjour illégal - Extension de la responsabilité solidaire pour les dettes fiscales et sociales à certains secteurs sensibles à la fraude (M.B. 4.8.2014) (*Inforum n° 285948*).

Maribel social

Loi du 29.6.1981 établissant les principes généraux de la sécurité sociale des travailleurs salariés (M.B. 2.7.1981), mod. à de nombreuses reprises (*Inforum n° 92349*).

Arrêté royal du 18.7.2002 portant des mesures visant à promouvoir l'emploi dans le secteur non marchand (M.B. 22.8.2002), mod. à de nombreuses reprises (*Inforum n° 178992*).

Circ. du 26.3.2015 de l'ONSSAPL – Maribel social : Augmentation du montant de l'intervention financière à partir du 1.1.2015 – Communication 2015/5 (*Inforum n° 264381*).

Personnes âgées

Arrêté royal du 5.3.1990 relatif à l'allocation aux personnes âgées (M.B. 5.4.1990), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 5713*).

Loi du 22.3.2001 instituant la garantie de revenus aux personnes âgées (M.B. 29.3.2001), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 168911*).

Arrêté royal du 23.5.2001 portant règlement général en matière de garantie de revenus aux personnes âgées (M.B. 31.5.2001), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 169924*).

Loi du 28.5.2002 relative à l'euthanasie (M.B. 22.6.2002), mod. L. 10.11.2005 (M.B. 13.12.2005) (*Inforum n° 177631*).

Arrêté royal du 2.4.2003 fixant les modalités suivant lesquelles la déclaration anticipée relative à l'euthanasie est rédigée, reconfirmée, révisée ou retirée (M.B. 13.5.2003) (*Inforum n° 185039*).

Arrêté royal du 22.5.2003 relatif à la procédure concernant le traitement des dossiers en matière des allocations aux personnes handicapées (M.B. 27.6.2003), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 186240*).

Prix

Arrêté ministériel du 20.4.1993 portant dispositions particulières en matière de prix (M.B. 28.4.1993), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 4296*).

Arrêté ministériel du 12.8.2005 portant dispositions particulières de prix pour le secteur des établissements d'accueil pour personnes âgées (M.B. 31.8.2005) (*Inforum n° 203684*).

Rapport Pauvreté en Région bruxelloise

Ord. C.C.C. du 20.7.2006 relative à l'élaboration du rapport sur l'état de la pauvreté dans la région de Bruxelles-Capitale (M.B. 21.8.2006) (*Inforum n° 212225*).

Santé publique

a. Aide-soignant

Arrêté royal du 12.1.2006 fixant les modalités d'enregistrement comme aide-soignant (M.B. 3.2.2006), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 207149*).

Arrêté royal du 12.1.2006 fixant les activités infirmières qui peuvent être effectuées par des aides-soignants et les conditions dans lesquelles ces aides-soignants peuvent poser ces actes (M.B. 3.2.2006) (*Inforum n° 207163*).

b. Denrées alimentaires

Arrêté royal du 14.11.2003 relatif à l'autocontrôle, à la notification obligatoire et à la traçabilité dans la chaîne alimentaire (M.B. 12.12.2003), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 208499*).

Arrêté ministériel du 22.1.2004 relatif aux modalités de notification obligatoire dans la chaîne alimentaire (M.B. 13.2.2004).

Arrêté royal du 10.11.2005 fixant les contributions visées à l'article 4 de la loi du 9 décembre 2004 relative au financement de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (M.B. 21.11.2005), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 225232*).

Avis du 15.12.2011 relatif à l'indexation des montants fixés à l'arrêté royal du 10 novembre 2005 fixant les contributions visées à l'article 4 de la loi du 9 décembre 2004 relative au financement de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (M.B. 28.12.2011) (*Inforum n° 225258*).

Arrêté royal du 22.12.2005 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires (M.B. 30.12.2005), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 206425*).

Arrêté ministériel du 12.4.2012 fixant la date d'entrée en vigueur de l'art. 12bis, par. 2, de l'arrêté royal du 14.11.2003 relatif à l'autocontrôle, à la notification obligatoire et à la traçabilité dans la chaîne alimentaire (M.B. 29.6.2012) (*Inforum n° 266404*).

Arrêté ministériel du 24.10.2005 relatif aux assouplissements des modalités d'application de l'autocontrôle et de la traçabilité dans certaines entreprises du secteur des denrées alimentaires (M.B. 18.11.2005) (*Inforum n° 208512*).

c. Médicaments

Arrêté royal du 21.1.2009 portant instructions pour les pharmaciens (M.B. 30.1.2009) (*Inforum n° 234958*).

Art. 37, par. 3/3 de la loi, coordonnée le 14.7.1994, relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités (M.B. 27.8.1994), mod. à de multiples reprises.

Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Ord. C.C.C. du 7.11.2002 relative aux centres et services de l'aide aux personnes (M.B. 27.11.2002) (*Inforum n° 181124*).

A.C.C.C.C. du 25.10.2007 relatif à l'agrément et au mode de subventionnement des services d'aides à domicile (M.B. 1.2.2008) (*Inforum n° 225787*).

A.M.C.C.C. du 20.12.2007 déterminant les contingents pour l'année 2008 pour les aides familiaux ou senior et les aides ménagers des services d'aide à domicile (M.B. 15.2.2008) (*Inforum n° 226118*).

A.M.C.C.C. du 30.8.2012 déterminant les contingents et le nombre d'heures rémunérées prises en considération dans la subvention pour les aides familiaux ou senior et les aides ménagers des services d'aide à domicile (M.B. 19.9.2012) (*Inforum n° 268324*).

A.M.C.C.C. du 21.3.2013 déterminant le forfait horaire subventionné en 2013 pour les aides familiaux ou senior et les aides ménagers des services d'aide à domicile (M.B. 8.5.2013) (*Inforum n° 226120*).

A.M.C.C.C. du 12.12.2017 fixant la répartition des heures non utilisées aux contingents de l'année 2016 pour les aides familiaux ou seniors (et les aides ménagers) des services d'aide à domicile (M.B. 2.3.2018) (*Inforum n° 303459*).

Surendettement

Loi du 10.8.2001 relative à la Centrale des Crédits aux Particuliers (M.B. 25.9.2001), mod. L. 13.6.2010 (M.B. 21.6.2010) (*Inforum n° 171900*).

a. Agrément des institutions pratiquant la médiation de dettes

Loi du 12.6.1991 relative au crédit à la consommation (M.B. 9.7.1991), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 18797*). Plus particulièrement l'article 67.

Ord. C.C.C. du 7.11.1996 concernant l'agrément des institutions pratiquant la médiation de dettes (M.B. 30.11.1996), mod. Ord. C.C.C. 22.12.2006 (M.B. 18.1.2007) et Ord. C.C.C. 18.1.2007 (M.B. 1.2.2007) (*Inforum n° 107005*).

A.C.C.C.C. du 15.10.1998 relatif à l'agrément, à la formation du personnel et au coût de la médiation des institutions pratiquant la médiation de dettes (M.B. 11.11.1998) (*Inforum n° 140323*).

b. Règlement collectif de dettes

Code judiciaire : articles 1675/2 à 1675/19 – Du règlement collectif de dettes.

Loi du 5.7.1998 relative au règlement collectif de dettes et à la possibilité de vente de gré à gré des biens immeubles saisis (M.B. 31.7.1998 ; Err. M.B. 18.9.1998), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 135464*).

Arrêté royal du 9.12.1998 établissant le modèle des avis de règlement collectif de dettes (M.B. 1.1.1999) (*Inforum n° 143015*).

Arrêté royal du 18.12.1998 établissant les règles et tarifs relatifs à la fixation des honoraires, des émoluments et des frais du médiateur de dettes (M.B. 31.12.1998) (*Inforum n° 142887*).

Avis du 15.1.2013 (M.B. 15.1.2013) (*Inforum n° 176904*).

Arrêté royal du 9.8.2002 réglementant le fonctionnement du Fonds de Traitement du Surendettement (M.B. 6.9.2002), mod. A.R. 23.6.2004 (M.B. 15.7.2004) (*Inforum n° 179195*).

c. Recouvrement amiable de dettes

Loi du 20.12.2002 relative au recouvrement amiable des dettes du consommateur (M.B. 29.1.2003), mod. A.R. 4.4.2003 (M.B. 18.4.2003), L. 27.3.2009 (M.B. 7.4.2009) (*Inforum n° 182459*).

Arrêté royal du 17.2.2005 réglementant l'inscription des personnes qui exercent une activité de recouvrement amiable de dettes et les garanties dont ces personnes doivent disposer (M.B. 16.3.2005), mod. A.R. 11.1.2006 (M.B. 6.2.2006), A.R. 26.2.2010 (M.B. 12.3.2010) (*Inforum n° 200236*).

d. Service bancaire de base

Loi du 24.3.2003 instaurant un service bancaire de base (M.B. 15.5.2003), mod. A.R. 7.9.2003 (M.B. 15.9.2003), L. 1.4.2007 (M.B. 24.4.2007) (*Inforum n° 185103*).

Arrêté royal du 7.9.2003 portant certaines mesures d'exécution de la loi du 24 mars 2003 instaurant un service bancaire de base (M.B. 15.9.2003), mod. A.R. 1.4.2007 (M.B. 24.4.2007) (*Inforum n° 187935*).

e. Fichier central

Arrêté royal du 7.12.2010 du chapitre Ier bis du titre Ier de la cinquième partie du Code judiciaire relatif au fichier central des avis de saisie, de délégation, de cession et de règlement collectif de dettes et fixant la date d'entrée en vigueur

de certaines dispositions de la loi du 29.5.2000 portant création d'un fichier central des avis de saisie, de délégation, de cession et de règlement collectif de dettes et modifiant certaines dispositions du Code judiciaire (M.B. 17.12.2010) (*Inforum n° 252194*).

Arrêté ministériel du 29.1.2011 fixant le montant de la redevance perçue pour la consultation du fichier central des avis de saisie, de délégation, de cession et de règlement collectif de dettes, ainsi que les conditions et les modalités de perception (M.B. 31.1.2011) (*Inforum n° 253326*).

Titres-services

Loi du 20.7.2001 visant à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité (M.B. 11.8.2001), mod. à de nombreuses reprises (*Inforum n° 171156*).

Arrêté royal du 12.12.2001 concernant les titres-services (M.B. 22.12.2001), mod. à de nombreuses reprises (*Inforum n° 173684*).

A.G.R.B.C. du 27.2.2003 concernant les titres-services (M.B. 9.4.2003) (*Inforum n° 184253*).

Arrêté royal du 7.6.2007 concernant le fonds de formation titres-services (M.B. 11.7.2007), mod. à de multiples reprises (*Inforum n° 220957*).